

Pourquoi penser que la chouette mange les pigeons et les jeunes poulets, puisque cela n'est pas vrai ? Pourquoi la détruire, puisqu'elle fait une besogne de six à huit chats en mangeant 6,000 souris par an.

Le bois vif dans la taille des arbres

Lorsqu'on supprime à un arbre une branche vive, ayant atteint une grosseur de plusieurs pouces, il est important, surtout si c'est un arbre à fruit, de préserver la section coupée du contact direct avec l'air : dépourvu d'une enveloppe protectrice, l'exposition au soleil, les alternatives d'humidité et de sécheresse le font fendiller et en préparent la décomposition. Une foule d'insectes, attirés par la sève, viennent s'y fixer et en hâtent la putréfaction. En outre, la sève descendante, rencontrant une issue, s'accumule autour de la branche coupée et finit par former un bourrelet circulaire peu agréable à l'œil. La cire à greffer des jardiniers pare très-bien à cet inconvénient ; mais, outre qu'on ne l'a pas toujours sous la main, il faut encore la faire fondre et savoir l'appliquer.

Voici un préservatif beaucoup plus facile et donnant d'excellents résultats. Il consiste tout simplement dans l'emploi de cendre commune de bois qu'on humecte d'eau, de manière à en faire une bouillie épaisse. On en frotte avec une brosse ou un tampon d'herbe la partie encore fraîchement coupée. Cette cendre pénètre si bien entre tous les interstices des fibres ligneuses, que la pluie même, en glissant sur le bois qui en est frotté, n'en enlève que la partie superficielle et en laisse toujours une couche suffisante. Ce simple enduit protecteur empêche le bois de se fendiller, et sa nature alcaline éloigne les insectes.

L. DE VAUGELAS.

Petite chronique

— Le *Messager Canadien* constate avec plaisir le retour au pays de plusieurs familles canadiennes-françaises du comté de Grandby. Nous avons eu, dit-il, le plaisir de causer avec le chef de l'une de ces familles. Ce monsieur nous assure qu'il s'opère parmi les Canadiens des Etats-Unis, un fort mouvement de retour. Que Dieu le veuille !

— On apprend par le *Pionnier de Sherbrooke* qu'un riche citoyen de cette ville a demandé six piastres pour une corde de bois. C'est ce qui s'appelle profiter de l'occasion. Avec des chemins d'hiver, le bois de la même description se vendrait tout au plus deux piastres et demi la corde.

Il paraît qu'à Richemond aussi le bois se vend cher de ce temps-ci, car notre confrère du *Guardian* disait, la semaine dernière, qu'il a brûlé un lot de vieux meubles, afin de se mettre en état de sortir son journal.

— M. Gustave Bossange, agent d'émigration pour la Compagnie Allan, a écrit à M. Lesage, assistant commissaire de Travaux Publics, que l'émigration s'annonce bien ; qu'il a déjà déterminé un certain nombre d'émigrants à aller se fixer en Canada, et que beaucoup plus y viendront au printemps.

RECETTES

Préparation du fiel de bœuf pour enlever les taches

On met une pinte de fiel de bœuf sur le feu, on le fait bouillir, et on écume la matière azotée qui vient au-dessus ; quand elle est bien écumée, on y jette une once d'alun bien pulvérisé, et lorsque le mélange est refroidi, on le met dans une bouteille sans la boucher parfaitement.

Autre moyen.— On met la même quantité sur le feu, et on l'écume de la même manière ; on y ajoute une once de chlorure de sodium (sel de cuisine) réduit en poudre fine ; on laisse refroidir ; on met le tout dans une bouteille, sans la boucher

parfaitement ; au bout d'un mois de repos, on décante les deux préparations et on les mêle ensemble par parties égales ; puis on bouche bien pour s'en servir au besoin.

Cirage à la cire

On prend un quart de livre de cire jaune, gros comme une amande de savon et une pincée de noir de fumée ; on fait chauffer le tout dans une chopine de bière ; on ramue, pour que les ingrédients se mêlent bien ; on laisse refroidir, et on a un excellent cirage qui conserve le cuir et lui donne un beau vernis. La première fois qu'on emploie ce cirage, le lustre est faible ; mais après quelques jours qu'on a réitéré cet enduit et le frottement avec la brosse, il devient d'un luisant de maroquin, et plus on brosse plus le lustre devient éclatant.



SOUSSIONS DEMANDEES

Des Soumissions cachetées, adressées au Soussigné, et en-dossées " Soumissions pour Travaux sur la Rivière Saint-Maurice, " seront reçues à ce Bureau d'ici à LUNDI, le HUIT JANVIER prochain, pour la construction d'une Ecluse de cloison, aux Piles, sur la Rivière Saint-Maurice.

On pourra voir les plans et spécifications à ce bureau, et à celui du surintendant des travaux à Saint-Maurice, aux Trois-Rivières, où l'on pourra avoir tout autre information nécessaire.

Le département ne s'engage pas à accepter la soumission la plus basse, ou toute autre soumission.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 16 déc. 1871.

PRIME OFFERTE AUX ABONNÉS

DE LA

REVUE CANADIENNE

LE CHATIMENT DE DIEU

Roman dû à la plume d'un écrivain des plus distingués.—Un magnifique volume de 350 pages, format in-12.

LES LEGENDES DE ST. JOSEPH

Un volume de 340 pages, même format que le premier.

Tout abonné qui paiera avant le premier de Janvier prochain le montant complet qu'il peut devoir pour son abonnement, y compris l'abonnement pour 1872, qui est de \$2.25, frais de Poste inclus pour l'année, recevra en même temps que la livraison de Janvier, à son choix, l'un des volumes ci-haut mentionnés.

Toute personne qui n'est pas encore abonnée participera aux mêmes avantages en s'abonnant et payant le montant de sa souscription avant le 25 Janvier 1872.

Les personnes qui désireront recevoir leur PRIME par la Poste, voudront bien ajouter à leur abonnement dix centins pour frais de Poste.

On s'abonne chez l'Éditeur,

EUSEBE SÉNÉCAL.

Nos. 6, 8 et 10, Rue St. Vincent, Montréal.

LA REVUE CANADIENNE,

Recueil périodique de Beaux Arts et de Sciences, a pour but de travailler à la création d'une littérature nationale, à l'alignement des Lettres et de la Religion, et à la défense des principes fondamentaux de l'ordre social et de toute vraie civilisation.

La rédaction se fait sous la direction d'un comité de Directeurs.